Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20260729-2026082-DE

République Française
Département Morbihan
LIZIO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le :
Et publication ou notification du :

L'an 2026, le 27 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIZIO s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GUILLERME Gwen, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/07/2026.

Présents : Mme GUILLERME Gwen, Maire, M. BOURY Pascal, Mme TISON Virginie, M. CADIEU Jimmy, Mme THIRIOT Corinne, M. COURANT Anthony, Mme ROBERT Emmanuelle, Mme JUIN Émeline, M. CHEMINEL Loïc, M. VAILLANT Fabien, M. GUILLAUME Romain, Mme BOURION Béatrice
Absents excusés ayant donné procuration : Mme VAILLANT Monique à Mme TISON Virginie, Mme DEROCHE Rachel à M. BOURY Pascal, M. BURBAN Sébastien à Mme GUILLERME Gwen
A été nommée secrétaire : Mme ROBERT Emmanuelle

2026-082 – EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION (AB 285 et ZE 33 - RUE SAINT LUBIN)

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier de Maître Paul LE BIHAN-LAVIGNAC, Notaire à Sérent (Morbihan), relatif à une déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées section AB n° 285 et ZE 33, situées : Rue Saint Lubin.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, par **15 voix pour la non-préemption**, de **ne pas exercer son droit de préemption** sur les parcelles précitées.

Madame le Maire est chargée d'informer Maître LE BIHAN-LAVIGNAC de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme

En mairie, le 28/07/2026
Le Maire
Gwen GUILLERME

MAIRIE DE LIZIO 56460 (Morbihan)